

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 3

Artikel: La mode : dans la seconde moitié du XIXe siècle
Autor: Deschamps
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avons prié une de nos collaboratrices de bien vouloir nous écrire un article sur ce que ses souvenirs lui rappellent des modes de la seconde moitié du siècle qui vient de finir. Elle nous envoie les lignes suivantes qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs.

La mode

dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

La robe à chapeaux ou robe empire. — Le chapeau féminin, dit *Calèche*. — Coquetterie du soulier. — Le manchon. — Le frac, habit à queue d'*hirondelle*. — La coiffure masculine. — Le cache-nez et les rhumes. — Les robes à pointe. — Les ombrelles. — Le châle, dit *tapis*. — La crinoline et l'impératrice Eugénie. — La robe collante. — Les manches à *gigot*; les *manches ballon*. — La robe tailleur. — Qu'est-ce que le nouveau siècle nous réserve?...

Ce n'est point ici une étude chronologique et documentée, mais simplement le tableau de visions rétrospectives d'une grand'mère qui n'a d'autre ambition que celle de faire sourire de pitié les jeunes, et mettre, pour un instant, un épanouissement de souvenirs agréables sur le visage ridé des vieux; car la mode eut de tout temps le privilège étrange d'être ridicule en dehors des années et charmante au-delà.

Donc, du plus loin qu'il me souvienne, je revois à volonté les robes à chapeaux de ma grand'mère (les taillées en biais), amples à peine comme un sac, et dont la taille, finissant sous le sein, était serrée, oh! bien peu, par une ceinture de ruban, à longue boucle dorée. Si courte qu'elle fût, cette taille, elle trouvait encore moyen d'être diminuée du haut par un décolletage mitigé d'un fichu faisant guimpe et qui laissait voir le collier d'or à trois rangs de plaquettes.

Le portrait de madame de Stael, à Coppet, donne une idée exacte de la robe à chapeaux, connue en France sous le nom de robe Empire. Et le nom des étoffes riches de ce temps: le *chailly*, lainage à raies de soie; la *siamoise*, tissu brillant fait de bourre de soie; le *gingam*, correspondant à notre jaconnat; le *tartan*, grosse laine rayée; le *thibet* et déjà le *mérinos*.

Nous sommes en 1832; le chapeau féminin n'est ni gracieux de forme ni flatteur au visage; c'est le chapeau coupé dit *calèche* ou *cabriolet*, sous lequel les jolis minois ont tout l'air d'avoir cherché un abri contre la pluie. Une large plume d'autruche blanche ou noire, repose modestement couchée sous l'aile du chapeau. A noter la différence avec l'attitude des plumes d'aujourd'hui qui semblent toutes prêtes à partir en guerre.

Si le couvre-chef du temps est peu esthétique, en revanche, le soulier est charmant. Qu'il soit de maroquin, de cuir ou de satin, il est tel qu'il attire et captive: de forme effilée, découvert fortement, il laisse voir le bas blanc à rivières savamment tricotées, et il est retenu par un ruban croisé sur le cou de pied, ce qui lui donne une coquetterie que seuls les grands-pères nonagénaires d'aujourd'hui comprendront. Aussi la robe se fait-elle très courte, afin de ne point léser les avantages du pied.

En hiver ce sont les souliers bas garnis d'une bordure de fourrure et doublés de peau d'agneau.

Ceci m'amène à parler des manchons: ils sont énormes et me faisaient l'effet, quand j'étais toute enfant, de la grosse caisse d'une musique militaire. N'importe, le manchon et son acolyte le boa, donnant deux tours de cou et retombant en longs cor-

dons touffus, parlaient très éloquemment d'une bourse bien garnie. Il est vrai que l'acquisition d'un tel trésor, une fois faite, prétendait servir toute une vie durant et même davantage, sans qu'aucune modification y fût apportée. En ce temps-là, les ciseaux respectaient le putois, la martre et le petit-gris, comme ils respectent un châle des Indes de nos jours.

Quant au costume masculin de cette époque, je le vois assez stable pendant une dizaine d'années; la redingote ne renie pas son type immuable, et le frac, appelé irrévérencieusement *habit à queue d'hirondelle*, est figé dans une coupe unique, très court devant, pour laisser s'étaler les splendeurs du gilet de satin noir ou de soie brochée ponceau, agrémentée de la chaîne d'or et de ses breloques.

Le frac représente tout le décorum de toutes les cérémonies possibles, depuis les baptêmes jusqu'aux enterrements.

La coiffure masculine évolue avec une sage lenteur; voilà pourquoi je vis pendant sept ou huit hivers consécutifs, certaine casquette de loutre à oreillettes, sortir chaque 1^{er} décembre de son carton parfumé au cuir de Russie, seul anti-mites alors connu. Le chapeau tube de soie noire ou de feutre gris, est réservé pour les enterrements et les dimanches de communion.

Nous arrivons à 1848. Quand la casquette à oreilles est devenue rococo, elle est remplacée par le chapeau de feutre mou, de forme honnête, c'est-à-dire point belliqueuse ou bosselée; c'est alors que les épouses et les mères imaginent de protéger les oreilles qui leur sont chères, par de longs et volumineux cache-nez tricotés d'une laine essentiellement voyante et tapageuse.

Résultat: une recrudescence de rhumes et d'angines appelées alors esquingues.

Mais le cache-nez n'est pas le seul facteur de ces maux; il faut incriminer ces superbes cravates de soie noire, d'un mètre (lisez $\frac{3}{4}$ d'aune) carré dont les messieurs de la vieille école s'obstinent à entourer leur cou.

Et j'allais oublier de mentionner ce fameux col hausse-col qui précède la cravate de soie noire. Qu'on se figure une muraille de carton, emprisonnant le cou comme un carcan et porteur de deux promontoires piquant le menton à chaque mouvement descendant de celui-ci. Il ne m'est jamais arrivé de plaindre les hommes si ce n'est en les voyant torturés par cette mode-là.

Pour en revenir au costume féminin, à partir de 1847, mes convoitises de petite fille s'en vont aux robes dont le corsage à pointes plus ou moins accusées est ouvert en cœur sur la poitrine, laissant voir un plastron brodé sur lequel zigzaguent des cordons de soie. La jupe s'est allongée, et se fixe au corsage par de gros froncés.

Les ombrelles sont petites, bordées de franges, et, par un ingénieux système de bascule, prennent la forme d'un écran. La canne brisée, presque toujours en ivoire ou en os, se plie et c'est le *nec plus ultra* de l'élégance que de tenir son ombrelle comme on tient un éventail.

C'est l'époque du chapeau *Paméla* à ailes arrondies, encadrant le visage, et dont le règne fut éphémère.

De 1845 à 1870, les châles dits *tapis*, carrés longs ou carrés doubles, sont le manteau de cérémonie, et l'indication très certaine que son porteur est une femme mariée. Aux jours de communion, dans les

églises ou dans toute autre assemblée religieuse, le châle tapis met une note claire dans l'austérité des locaux. La robe de soie noire l'accompagne presque toujours, une soie lisse, mince et bruisante. La faille viendra beaucoup plus tard.

Mais j'ai hâte d'arriver à la *crinoline*, car, aussi bien, on attend cela de cette sommaire revue.

La crinoline! la plus grande aberration du cerveau des meneurs de la mode, ce défi jeté au bon sens, cette invention burlesque entre toutes les choses burlesques!...

Ce qu'on l'a bafouée, après l'avoir accueillie par des cris d'horreur, pour ensuite courber docilement la tête sous son joug, oh! je m'en souviens comme si c'était d'hier. Je me souviens des efforts des pères et des maris pour entraver l'intrusion de cette folle dans leur maison, et je me souviens aussi du triomphe de la folle sur toutes les objurgations du bon sens et de la saine raison.

Habile et insinuante comme le fut toujours une mode qui à quelque chose sur la conscience, elle commença, pour s'introduire plus aisément, par habituer les gens à l'aspect de robes très cerclées dans le bas, cela à l'aide d'un ingénieux système de jupons de dessous, bardés de gros cordons.

L'impératrice Eugénie fut la première à porter la crinoline, appelée ainsi parce qu'elle fut primitivement faite d'une étoffe de crin disposée en deux gros volants superposés, ce qui lui donnait l'aspect d'une cloche. La jeune impératrice avait pour excuse à l'excentricité du vêtement une grossesse qu'il fallait dissimuler le plus longtemps possible pour les exigences de l'étiquette, et pour précéder les fameux vertugadins des femmes de la cour de Louis xv.

L'apparition de la première crinoline fut le signal d'un engouement chez toutes les femmes d'Europe, qui toucha à la frénésie. Les petites filles en rêvaient, hâtant de leur vœux le moment où elles auraient le droit de la porter très grande. Les jeunes filles s'enfermaient dans leur chambre pour se confectionner la cage en rubans d'acier qui leur conférerait la suprême élégance, et l'on n'osa bientôt plus se présenter, même en négligé du matin, sans le ballon de rigueur.

En ce temps-là, de 1856 à 1870, les marchands de tissus firent de bonnes affaires, car il fallait énormément d'étoffe pour draper élégamment la cloche féminine.

En ce temps-là aussi, un littérateur lausannois, M. Auguste Béranger, chansonnait la crinoline dans une pièce inédite intitulée, je crois, *La comète de 1851*.

Les anecdotes concernant la crinoline et le burlesque sans cesse renouvelé des situations auxquelles elle entraînait, égayèrent les journaux pendant quatre années sans qu'il vint à l'idée d'une seule femme que supprimer la crinoline serait la réhabilitation du sexe féminin au point de vue du bon sens.

Mais la toute puissante et malicieuse mode s'en chargea en prenant toutefois un chemin détourné. Pour ne point se déjuger tout à coup, elle inventa la *tournure* qui, semblable à un rempart protégeant le bas de la taille, excita bien quelque hilarité au début, mais consola en quelque mesure les élégantes de la déperdition de leur volume.

La *tournure*, faite d'un coussin d'air pour la femme riche, de crin, de plume, ou de foin pour les autres, avait certains inconvénients, surtout pendant la canicule, mais on sait que rien ne rend endurant comme les lois de la mode.

Puis on passa dans l'extrême contraire de la cloche, et voici que la *Mode illustrée*, *l'Élégante* et

le *Bon ton*, présentèrent aux yeux étonnés, mais toujours charmés de leurs abonnées; des silhouettes de femmes minces, fluettes, élancées, emprisonnées dans des robes moulant si exactement les formes que le *schoking* anglais venait sur les lèvres, mais était bien vite réprimé chez les jeunes personnes se sachant bien faites.

Les manches, à l'avenant du reste, serraient si fort le bras, qu'elles pianistes en furent gênées dans leurs grands mouvements sur le clavier.

C'est à cet inconvénient qu'il faut attribuer le revirement soudain de la mode qui se mit à imposer les énormes manches dites à *gigot*, en 1830, à *batton*, lors de leur réapparition, et qui firent du buste féminin un parfait triangle, accusé surtout quand il surmontait une bicyclette.

La manche ballon fut en faveur à peine deux années, après quoi on vit des manches raisonnables plus ou moins ornementées vers l'épaule, ouvertes ou fermées au poignet.

Les dernières années du siècle sont signalées par une variété infinie dans la forme des chapeaux, une vraie débauche de garnitures de robes où la fantaisie s'unit à l'incroyable; puis par de certaines excentricités dans les vêtements de sport; ainsi la culotte bouffante et le plastron masculin des dames de la pédale.

Aujourd'hui, la robe *façon tailleur* rachète un peu les excentricités de la fantaisie par la noblesse de sa coupe, la sobriété de sa garniture; c'est comme un grain de sagesse aimable au milieu de l'affolement du caprice suscité par les produits de l'industrie qui encombrèrent les magasins.

Que sera la mode dans le siècle qui commence et auquel nous attendons tant de choses extraordinaires?

On ne peut guère en préjuger, attendu que la mode est fille de la fantaisie ou de certaines actualités. Cependant il demeure que, dans ce domaine, on peut s'attendre à toutes les surprises, même à voir renaître le passé, car le grand sage de la Bible a dit:

« Il n'y a rien de nouveau sous le soleil ». Et: « Ce qui a été sera ». M^{me} DESCHAMPS.

L'argent.

La livraison de janvier de la *Bibliothèque universelle* publie un article très intéressant de M. Henry Aubert, intitulé: *L'esprit nouveau*. Nous empruntons à ce travail les lignes suivantes, qui nous ont frappé par les dures mais réelles vérités qu'elles expriment:

« Ce qui caractérise avant tout la présente époque, c'est un amour vaniteux de l'argent et un exagéré besoin de jouir.

Autrefois, on évaluait le mérite d'un homme d'après l'ancienneté ou l'illustration de sa famille. On était bien ou mal né, selon qu'on avait de la race ou qu'on n'en avait pas. Les vertus ancestrales vous étaient comptées comme un héritage naturel: vous viviez sur la bonne réputation de vos pères.

De nos jours, on vaut quelque chose quand on est riche; — on ne vaut rien, ou pas grand-chose — quand on est gueux.

On accorde aux détenteurs du numéraire tous les droits, on leur pardonne tous les torts. Ils ont, du fait de la possession, les supériorités que la noblesse conférait autrefois gratuitement à ses privilégiés.

En Amérique, on taxe un homme en disant: « Il vaut tant et tant de millions ». C'est le triomphe insolent du métal, c'est l'insulte de la matière à l'esprit. Selon qu'on est plus ou moins riche, on se rapproche ou l'on s'évite; on s'estime ou l'on se dédaigne. Le proverbe: « Pauvreté n'est pas vice et la richesse ne rend pas heureux » est devenu: « Richesse n'est pas vice, et pauvreté ne rend pas heureux ».

L'argent abat les plus solides barrières, il est plus fort que les vieux préjugés. C'est l'armature qui soutient tout notre édifice social, c'est le grand nerf de la vie moderne.

« Il marie les filles des grands charcutiers américains à des princes de la vieille Europe; il met dans un même salon des archevêques et des banquiers israélites. Il tient lieu, à ceux qui le possèdent, de blason, de culture et de vertu. Il fait taire les scrupules, il étouffe les scandales, il achète le silence, il paie les plaisirs et les vices. »

La vache et le ramier.

(Imité de La Fontaine.)

Jean-Philippe Morex, des Ormonts-dessous, n'était pas de bonne ce jour-là. Ecoutez-voilà, franchement, il y avait de quoi être gringe.

Jean-Philippe Morex s'en revenait de la foire d'Aigle, où il avait mené sa plus belle vache, tachetée rouge, qu'il avait compté vendre un bon prix.

Hélas! la foire avait été maigre. Peu d'acheteurs sur le champ de foire, et Jean-Philippe avait mieux aimé ramener sa vache en haut à la Comballez que de la laisser mépriser.

Il était donc reparti, tirant derrière lui sa vache. La pauvre Pindzon ne demandait pas mieux que de retrouver son étable et son pâturage, mais en attendant, elle avançait tout à la douce sur la route poudreuse.

C'est qu'il faisait une terrible rumeur tout le long des Grands-Rochers. Le soleil vous rabattait droit sur la tête et Jean-Philippe, lui-même, avait besoin pour se donner du courage de penser à la bonne goulée de vin bien frais qu'il allait boire tout à l'heure à la pinte de Vuargny.

Après avoir assez maronné en dedans après la Pindzon qui n'en pouvait mais, le soleil, qui ne s'en souciait guère, et les marchands qui ne s'en portaient pas plus mal, Jean-Philippe se mit à rêver.

C'était un peu son habitude, quand il voyagait. Pour raccourcir le chemin, il se mettait à imaginer les choses les plus invraisemblables, et pendant ce temps, il avançait sans s'en apercevoir.

— Tout de même, se disait-il, si on pouvait pourtant voler:

Le bon Dieu ne nous a pas fait des ailes, eh bien, il paraît que c'était pas son idée; mais ces savants qui font à chaque instant de nouvelles inventions, je vous demande un peu si ils auraient pas pu en inventer, ou au moins une machine quelconque qu'on puisse naviguer dans les airs, pas seulement les gensse, mais aussi le bétail.

Dites-me voi si ça serait pas bien plus commode que leur télégraphe, leur téléphone et toute cette maunétia qui fait rien que de vous encoubler. Aïe, c'est ça qui irait bien! On n'aurait qu'à s'attacher cette machine aux épaules; on monterait sur le toit pour se donner la balancée et hardi, via. Depuis ici, d'une bonne emmodée, on irait bien jusqu'au Sépey; on boirait un verre chez Jomini aux Alpes, et puis après, on serait vite rendu à la maison.

Regardez-voi ces nuages qui tracent là-haut; si je pouvais seulement pider comme eux, moi et ma vache.

Et Jean-Philippe levait le nez pour suivre avec intérêt les grands nuages blancs qui filaient du côté des Diablerets.

Tout-à-coup un ramier s'échappa du bois et s'enfuit à tire-d'aile. Jean-Philippe ne l'avait pas vu, mais il s'aperçut quand même de son passage. L'oiseau avait laissé tomber sur son nez ce qu'un de ses congénères avait autrefois laissé choir sur l'œil de Tobie.

Jean-Philippe, brusquement réveillé de sa méditation, sortit son grand mouchoir rouge et jaune et, grâce à une friction énergique, fit bientôt disparaître tout souvenir du malencontreux ramier.

— Tout de même, se dit-il, quand il eut fini,

il vaut encore mieux que les vaches ne volent pas. Y ne ferait rien bon se trouver dessous.

Pierre d'ANTAN.

Lo relodzo à coucou.

Se dein stu mondo ia dâi gaillâ à quoui lo bon Dieu aussè bailli prâo niaffe, gros dè toupet et on boutafrou dè la metsance, y'ein a prâo assebin que n'ont pas reçu atant et que sont tadiés et pèsants dza ein vegneint ào monde; cliâio pourro coo ne sâvont pas que l'âi fèrè, n'est-te pas? kâ n'est pas bailli à tsacon d'avâi la cabosse à Bismarque àobin à n'on conseiller fédérât dza quand on est onco pè lo bri: d'ailleu, tsacon ne s'est pas fé!

Heureux sont les pauvres en esprit, dese la Biblia, car le royaume des cieus est pour ceux qui leur ressemblent! L'est 'na parabole qu'ein vâo bin on autra.

Ne faut don pas fèrè dâi farces, eimbètâ et tsantâ dâi gandoises à cliâio pourro compagnons que sont dinse, pace que cein est mau fé et bin soveint on porrâi s'ein repeintre. Coumeint lo Marque à la Judit stâo dzo passâ.

Lo Marque avâi don tsi jî du on part dè senannés on pourro gaillâ qu'on l'âi desâi Gougan, on n'espèce dè demi tot fou, coumeint on dit, qu'étâi pliaici pè la coumouna que payivè cinquanta centimes per dzo ào Marque po sa pedance. N'étâi pas 'na peinchon dè rentier, coumeint vo vâidès, mà lo pourro coo, se l'avâi boum'estoma, avâi onco bones brès et bou-nès piautès et l'aidhivè lo Marque pè l'étrabillio, tserdzivè et tserrottâvè son fémè, l'âi tsapliâvè son bou et autrès fotemassèri; l'âi espargnivè don on ovrà.

Lo Marque avâi dein son pailo ion dè cliâio relodze à coucou, et d'â premi que l'eût tsi lî cé peinchénèro dè la coumouna, cé relodzo intrigâvè lo gaillâ, kâ l'étâi lo premi iadzo que l'ein vèyâi ion dinse, assebin quand fiasai lè z'hàorès et que lo coucou aovressâi clia petita portetta qu'est tot amont dâo cadran, ein faiseint ou l'ou! lo lulu demandâvè adé ein vouaiteint lo relodzo, quoui dâo diablivo tsantâvè dinse.

Adon lo Marque, po sè fottèrè dè li, l'âi desâi adé que l'étâi 'na ratta que s'étâi fourràvè dein lo relodzo!

— Ah! l'est 'na ratta! desâi adon lo pourro Gougan, l'est 'na crouia bitè que porrâi bin allâ après noutra granna, la faut tiâ!

Et ti lè iadzo que lo Marque étâi pè lo pailo et que lo relodze fiasai l'étâi dinse.

— Veillè-tè, Gougan! vouaïque la ratta que va tsantâ!

— La faut tiâ! la faut tiâ! fasâi adé lo lulu.

Mâ lo Marque ne sè demaunivâvè dè rein; adon on dzo que lo maitrè étâi défrou et que sa fenna étâi z'ua portâ à medzi âi caïons, mon Gougan sè peinsâ dè profitâ dè tiâ clia tsanra dè ratta, tandi que y'avâi nion pè lo pailo.

Assebin ie va à l'hotò trèrè on écot à n'on fascet dè bou su lo foyi, grimpè su 'na chaula dècoutè lo relodzo et coumeint midzo allâvè astout fiairè, sè branquè avoué son chaton po éterti la bite.

Din! ou! ou! — din! ou! ou! mà à l'avi que l'allâvè tsantâ po lo troisièmo iadzo, vouaïque mon Gougan que tè fot on coup dè chaton dâo diablivo su lo relodze, qu'est venu avau avoué lè mà et tot lo commerce; lo lulu quand ve cein preind poaire, tseque du su la chaula et lo vouaïque lè quatre fers ein l'air pè dessus lo relodze, et avoué cein va sè crèvâ la tita contrè la gardaroba.

La fenna ào Marque que reintrâvè avoué sa mètra, va vaire quin détèrin et quinna chetta l'âi avâi pè lo pailo, tràovè lo gaillâ tot einsagnolâ et lo relodze tot écliaffâ perquie bas.

— Mâ! mà! mon pourro Gougan, qu'as-tou fé?